

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 49 (1952)
Heft: 6

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Contrôle du miel

Le nouveau règlement du contrôle du miel, adopté par l'assemblée des délégués de mars dernier et publié dans notre « Journal » (N° de mars 1952) sera appliqué dès cette année. Les dirigeants des sections de la Romande sont priés de prendre connaissance de ce règlement et d'organiser le contrôle dans leurs sections respectives. A cet effet, il voudront bien commander, dès maintenant, le matériel nécessaire au contrôle (nouveaux bulletins de contrôle, verres pour échantillons, listes nominatives des apiculteurs). Il est toujours utile d'avoir une petite réserve de ce matériel qui peut servir pour un second contrôle ou, à défaut, pour l'année prochaine.

Il est recommandé aux comités des sections de ne pas rester indifférents au contrôle. De plus en plus la carte de contrôle est exigée et cela surtout les années de bonne récolte. Les membres de nos sections ne doivent pas être privés des avantages de cette institution dont l'utilité est incontestable.

Le chef du contrôle :

Jos. DIETRICH, r. Grimoux, 12, Fribourg.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour juin 1952

Mon cher débutant, le beau mois de mai, le mois des fleurs, de la récolte n'a pas très bien débuté. Après des journées de pluie froide, la bise s'est mise à souffler, croûtant et desséchant la terre. Surprises par le froid, nos abeilles restaient sagement dans la ruche, tandis que les fleurs hésitaient à ouvrir leurs corolles, écrans protecteurs de leurs organes principaux : étamines et pistils. Cependant, le pressant besoin d'eau des colonies obligeait quelques ouvrières téméraires à braver les intempéries pour aller au ravitaillement. Le 16 mai fut la première journée vraiment chaude.

Les quelques belles journées d'avril ont permis une visite méticuleuse des colonies. Elles semblent avoir bien passé le cap de la réclusion quoique ce printemps les populations aient été trouvées assez généralement faibles. Le colza est défleuri mais, au dire des apiculteurs qui ont le privilège de voir ces magnifiques étendues jaunes dans les environs de leur apier, n'a pas été mellifère comme ces dernières années. Certains champs étaient à peine visités par quelques rares butineuses. Dans les côtes et en montagne, les corolles s'ouvrent, appelant nos avettes à cette table si généreusement servie.

Espérons que le temps sera propice pour la récolte pendant cette deuxième quinzaine de mai et le début de juin, et que tous, nous aurons des hausses pleines à extraire de ce succulent nectar.

Les essaims, à notre connaissance, sont peu nombreux cette année. Il n'y a guère que les apiculteurs des régions très printanières qui ont eu... la joie de voir tourbillonner ces milliers d'insectes enfiévrés, bien décidés à perpétuer la noble tribu des abeilles.

Si d'une manière générale, les essaims sont bien soignés, surveillés, et encore reçoivent-ils trop de vieux rayons, il n'en est pas de même de la souche qui souvent est livrée à elle-même, traitée comme quantité négligeable, rebut du rucher. Certes, ces ruches ayant essaimé ne donneront pas de récolte, à moins de circonstances exceptionnelles. Leur population affaiblie, surtout si elles ont pu lancer des essaims secondaires, ne leur permettra probablement même pas de récolter leurs provisions. Mais, ces raisons sont-elles suffisantes pour les mettre au rancart ? Ne méritent-elles pas, tout comme les autres unités du rucher, de recevoir des soins assidus ? Combien d'apiculteurs attendent-ils pour les visiter que le temps de la mise en hivernage soit là ? Mon cher débutant, ne commettez pas une erreur aussi grossière, souvent désastreuse. Occupez-vous de la souche essaimeuse aussi souvent que de son essaim. Sa population étant réduite, commencez par enlever la hausse, si elle coiffe le corps de ruche ; dans ce grand espace vide, vos abeilles se sentent perdues, désorientées, ne sont plus chez elles. Remettez le nourrisseur, et chaque soir ou à peu près, donnez-lui un ou deux dl. de sirop. Après avoir vérifié la présence d'une jeune majesté, laissez votre ruche sans l'ouvrir pendant dix à douze jours. Ce temps est nécessaire pour permettre la fécondation de la nouvelle reine et le commencement de sa ponte. Dès cette dernière commencée, profitez de remplacer un ou deux rayons par des feuilles gaufrées qui seront bâties aussi rapidement et régulièrement que ne le ferait un essaim et, si la récolte est nulle, n'oubliez pas de temps à autre de mettre quelques gouttes dans le nourrisseur. Ainsi traitée, choyée à l'égal de l'essaim, votre colonie se remontera rapidement et, si elle ne peut, par manque de butineuses ou de deuxième récolte vous donner quelques kilos de miel, vous aurez au moins la certitude de posséder une colonie d'élite pour l'an prochain.

Il arrive parfois, au début de mai, qu'après le départ de l'essaim, un retour de froid oblige la population réduite à se resserrer et à abandonner le bas des rayons où se trouvent généralement les cellules royales. Les jeunes nymphes, privées de chaleur, meurent alors avant d'éclore. D'autres fois, la jeune reine ne rentre pas de son vol de fécondation pour des raisons diverses. Qu'arrive-t-il alors à de telles ruchées, privées de leur mère et incapables d'en élever une nouvelle ? C'est ce que trouvent trop d'apiculteurs en automne : des

ruches complètement dépeuplées, souvent avec abeilles pondeuses et fausse-teigne, ne méritant plus que d'être secouées, tandis que les cadres iront à la fonte.

Mon cher débutant, si vous achetez un essaim hors de votre commune de domicile, n'oubliez pas que vous devez être porteur d'une autorisation de transport pour le conduire dans votre rucher, sinon, vous risquez l'aventure arrivée l'autre soir à une apicultrice de ma connaissance. Vers 21 heures, toute heureuse d'emmener dans sa voiture un magnifique essaim, arrêt en pleine campagne : « Contrôle des permis ». Le jeune gendarme, plein de zèle, tout en examinant les précieux papiers à la lueur de sa lampe de poche, aperçoit, délicatement posée sur la banquette arrière, la bourdonnante ruchette. Est-elle pleine ? Réponse affirmative et demande d'autorisation qui malheureusement n'existe pas. Petit colloque rapide : « Protestations d'ignorance de l'apicultrice ; regrets de la force publique qui doit appliquer la loi ». Puis, tandis que Pandore prend ses notes, l'apicultrice repart, émue, comme on le pense, éplorée, ne sachant si elle ose encore conduire l'essaim dans son rucher.

Gingins, 19 mai 1952.

M. SOAVI.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

De l'influence de diverses matières nutritives sur le développement des fleurs, la sécrétion du nectar, le rapport en graines des plantes mellifères, spécialement du colza d'été

par Dr *A. Hasler* et Dr *A. Maurizio*,
Institut de chimie agricole et Section apiculture de l'Institut fédéral du Liebfeld
traduit par *Paul Zimmermann*

(Publié avec l'autorisation des auteurs
et des «Schweizerische Landwirtschaftliche Monatshefte»)

Des expériences ci-dessus, il résulte que c'est le manque d'*acide phosphorique* qui s'est fait le plus sentir. La floraison a commencé plus tard et a été plus courte que celle des plantes témoins. Le nombre total des fleurs comparé à celui des autres séries a également été plus petit. Les plantes *manquant d'azote* commencèrent à fleurir en même temps que les plantes témoins, mais leur floraison s'est terminée plus tôt. Chez ces plantes, le nombre de fleurs était beaucoup